

NOUVEAU

« Votre espace e-service évolue pour simplifier vos démarches commande et gestion de vos cartes libérales nominatives et de vos cartes employés »



Mot de Passe oublié ?



Besoin de résilier une carte ?



Carte perdue ?

Désormais, vous pouvez gérer les cartes de vos salariés de **A à Z** depuis votre nouvel espace personnel

[Je me rends sur mon espace](#)



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ



L'AGENCE
FRANÇAISE
DE LA SANTÉ
NUMÉRIQUE

La CPE libérale est une carte délivrée par l'ASIP Santé. Elle permet d'effectuer la télétransmission des FSE, de créer des DMP et de s'authentifier sur différentes applications.